

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Compétentes en matière de Climat-Air-Énergie, les Communautés de communes de Brocéliande, Montfort et Saint-Méen Montauban ont lancé l'élaboration de leur PCAET en 2017, avec la spécificité de Brocéliande Communauté territoire « non obligé ». Elles ont mené l'élaboration du diagnostic et de la stratégie de façon conjointe au travers d'une mission confiée au Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande. Dans le cadre de la procédure d'adoption du PCAET, une consultation publique est organisée par voie électronique sur le site internet de Brocéliande Communauté, sur le projet de PCAET arrêté par le conseil communautaire du 04/04/2022. Le PCAET est établi pour une durée de 6 ans (2023-2028) et constitue la réponse stratégique et opérationnelle de la Communauté de communes, en coopération avec les deux autres intercommunalités et les acteurs socio-économiques du territoire, aux problématiques de dérèglement climatique constatées à l'échelle mondiale.

Le dossier mis à disposition du public comprend :

- 1/ Le projet de PCAET arrêté, composé du diagnostic Climat-Air-Energie du territoire, de la stratégie territoriale, du programme d'actions 2023-2028 et de l'Évaluation Environnementale et Stratégique ;
- 2/ L'avis de la MRAe et de l'État sur le projet ;
- 3/ La réponse de Brocéliande Communauté sur la prise en compte de l'avis de l'État ;
- 4/ La délibération du conseil communautaire du 04/04/2022 arrêtant le projet de PCAET ;
- 5/ La synthèse non technique du PCAET.

Ces pièces seront mises à la consultation du public du

lundi 17 octobre au mercredi 30 novembre 2022 inclus

et seront consultables :

- **En version numérique** à cette adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4205> ;
- **En version papier** au siège de Brocéliande Communauté, à la mairie de Bréal-sous-Montfort et à la mairie de Plélan-le-Grand, aux lieux, adresses, jours et horaires d'ouverture suivants :

Mairie de Bréal-sous-Montfort

2, Rue de Bruz 35310 Bréal-sous-Montfort
Ouvert du lundi au vendredi
9h00-12h00 - 14h00-17h00
Samedi - 9h00 à 12h00

Mairie de Plélan-le-Grand

37, Avenue de la Libération 35380 Plélan-le-Grand Ouvert du
lundi au vendredi
9h00-12h00 - 14h00-17h00 (16h30 le vendredi)
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois - 9h00 à 11h30

Brocéliande Communauté

1, Rue des Korrigans 35380 Plélan-le-Grand
Ouvert du lundi au vendredi
9h00-12h30 - 14h00-17h00

Le public pourra formuler ses observations et propositions durant la période de consultation **par voie numérique**, sur le registre dématérialisé ou **par écrit** à l'appui des registres d'observations à feuillet son mobiles déposés au siège de Brocéliande Communauté, à la mairie de Bréal-sous-Montfort et à la mairie de Plélan-le-Grand, aux horaires indiqués ci-dessus.

Au terme de la période de consultation publique, un bilan de l'ensemble des observations sera réalisé et consultable pendant un an par voie électronique sur le site internet de Brocéliande Communauté. Le Président proposera au conseil communautaire le projet de PCAET modifié tenant compte de tout ou partie des avis recueillis et sera soumis à approbation.